

Un redécoupage qui passe mal

La carte des circonscriptions législatives va être modifiée. En Alsace est prévu entre autre le rattachement du canton d'Obernai à la circonscription législative de Molsheim. Mais le projet ne passe pas chez les élus non seulement du canton d'Obernai, mais aussi chez ceux du canton de Barr, avec lequel une collaboration territoriale s'était affirmée au fil des ans. Et les courriers des élus au secrétaire d'Etat sont restés sans réponse.

■ La carte des circonscriptions législatives risque de changer en de nombreux endroits du territoire. Les électeurs de Centre-Alsace sont concernés: le canton d'Obernai passerait de la 5^e circonscription de Sélestat à la 6^e de Molsheim (voir DNA du 3 juillet). Comme si c'était un échange, la circonscription de Sélestat récupérerait de celle de Molsheim le canton de Villé.

Pour le conseiller général Alfred Becker, le regroupement ancien a forgé une identité

Pas content, le maire et conseiller général d'Obernai, Bernard Fischer. Déjà parce que c'est par la presse qu'il a pris connaissance du projet de redécoupage issu des travaux de la commission Guéna. Ensuite, parce que lui-même et les élus du piémont des Vosges avaient plaidé pour le statu quo.

Bernard Fischer, dès le mois de janvier, les autres élus dans les mois qui ont



Argument des élus pour maintenir le canton d'Obernai dans la circonscription législative de Sélestat, la coopération qui concerne plusieurs domaines, notamment dans l'activité hospitalière. (Photo DNA)

suivi, ont écrit à Alain Marleix, secrétaire d'Etat à l'intérieur et aux collectivités. Le but: expliquer pourquoi ce transfert du canton d'Obernai était illogique, en raison de

l'organisation du territoire dans leur secteur.

Les arguments que le conseiller général d'Obernai a développés dans son courrier du 21 janvier sont basés

sur une organisation qui fonctionne bien en l'état actuel. Et le projet de redécoupage va forcément tout bouleverser.

Les principaux arguments:

-Obernai est lié à Sélestat, et Erstein, dans une communauté hospitalière.

-Quatre communes du canton d'Obernai (Valff, Bourgheim, Zellwiller et Goxwiller) appartiennent à la communauté de communes du Piémont de Barr.

-L'autoroute A35a a encouragé la coopération entre les zones économiques d'Obernai et de Sélestat.

Les maires du canton d'Obernai s'y sont allés de leur courrier au secrétaire d'Etat, pour reprendre les mêmes arguments. Des motions ont été votées par les conseils municipaux. Des maires du canton voisin de Barr, appelé à rester dans le giron sélestadien, ont appuyé eux aussi la manoeuvre, car ils ne veulent pas assister à la mise en cause d'une organisation intercommunale consolidée au fil des ans et qu'ils jugent efficace.

Alfred Becker, le président de la communauté de communes du piémont de Barr, ne voit «aucun argument solide dans le rattachement envisagé du canton d'Obernai à la circonscription législative de

Molsheim.» Le conseiller général de Barr apporte des éléments qui auraient pu convaincre facilement, quand il évoque un «regroupement ancien qui est le fruit de l'histoire, des bassins versants et de l'attractivité des villes et bourgs-centres, qui recèle en lui les ingrédients qui forgent une identité et un sentiment d'appartenance à un territoire.»

Alain Marleix a aussi reçu un courrier de Marcel Bauer, le maire de Sélestat, qui plaide pour sa communauté hospitalière. Quant au député de Sélestat, Antoine Herth, il a fait savoir que «dans une logique de projets qui unit les six cantons de sa circonscription», il plaide aussi pour le statu quo.

Visiblement, les élus alsaciens, des maires au député, n'ont pas été entendus. Plus grave, selon le conseiller général d'Obernai: «Il n'y a ni les autres élus n'ont reçu «le début d'une réponse.» C'est équivalent à un épris pur et simple. Il reste que l'espoir peut faire vivre, tant que le projet n'a pas été adopté.

Claude Robinet